

BULLETIN MENSUEL

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON. D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

**Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>me</sup>)**

Trésorier : M. P. OMISOS, 9, cours du Docteur-Long, Lyon (3<sup>e</sup>)

<b>ABONNEMENT ANNUEL :</b>	France et Union . . . . .	10 F	— C.C.P. Lyon 101-98
	Etranger . . . . .	11 F	
	Scolaires . . . . .	5 F	

MOINEAUX.

— *M. domestique Passer domesticus.*

— *M. friquet P. montanus.*

Rédaction Ph. LEBRETON.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

1. Ph. LEBRETON, Ch. VAUCHER. — Données nouvelles et commentaires sur le Statut des Ardéidés en Dombes. Bull. Soc. Natur. Arch. Ain (1962), 39-52.
2. N. MAYAUD. — Inventaire des Oiseaux de France. Blot Edit. Paris (1936).
3. P. GEROUDET. — In C.R. ornith. automne-hiver 1961-62. Bull. Soc. Linn. Lyon (1962), 243.
4. Ch. VAUCHER. — Contribution à l'étude ornithologique de la Dombes. Alauda (1954), 81 ; 257 ; (1955), 108 ; 182.
5. P. GEROUDET. — In C.R. ornith. printemps-été 1961. Bull. Soc. Linn. Lyon (1962), 124.
6. P. GEROUDET. — La Tourterelle turque à Genève. Nos Ois. (1961), 133-146.
7. D. DUBOIS. — La Tourterelle turque à Lyon. Nos Ois. (1963), sous presse.
8. Ph. LEBRETON, A. FORMON. — In C.R. ornith. printemps-été 1961. Bull. Soc. Linn. Lyon (1962), 132.
9. Ph. LEBRETON, S. HONORÉ, A. FORMON, Y. REVERDIN, M. VEDRINE. — L'expansion du Grand Corbeau dans le Jura méridional français. Nos Ois. (1963), sous presse.
10. Ph. LEBRETON. — Sur la présence de la Fauvette babillarde en Dombes. Alauda (1960), 66-68.
11. S. MARIUS. — In C.R. ornith. printemps-été 1960. Bull. Soc. Linn. Lyon (1961), 135.
12. N. MAYAUD. — In Notes d'Ornithologie française. Alauda (1960), 294.

Présenté à la Section Générale en sa séance du 22 décembre 1962.

### PROCEDE SIMPLIFIE POUR L'INCLUSION D'INSECTES ET D'ECHANTILLONS FRAGILES DANS LE PLASTIQUE TRANSPARENT

par le Dr M.-R. BATTISTI et le Dr J. DESPEIGNES.

Le procédé s'inspire de la technique décrite par M. le Professeur COUDERT pour l'inclusion de pièces parasitologiques dans les résines synthétiques (Bulletin de la Société Linnéenne de Lyon, juin 1946, n° 6).

La technique décrite ici se trouve simplifiée par l'emploi d'un méta-crylate en vente dans le commerce (Stellon utilisé pour les appareils dentaires) qui permet d'obtenir avec moins de difficultés des pièces incluses dans un bloc transparent et dur.

Le principe reste le même : on amène à polymérisation, par chauffage dans un moule fermé, le mélange monomère liquide et poudre contenant un activateur de polymérisation.

#### PRÉPARATION DE LA PIÈCE.

Elle doit être déshydratée soit par dessiccation soit par l'alcool pour éviter l'introduction d'eau qui donnerait un bloc opalescent.

Les arthropodes à carapace dure peuvent être desséchés en bonne position. S'ils ont été capturés sans précaution et séchés, par exemple pattes repliées, on peut essayer de les ramollir dans l'alcool à 30 % pour les fixer ensuite en position correcte.

Il semble préférable de conserver dès leur capture les exemplaires

à inclure dans l'alcool à 30° puis, avant l'inclusion, de les passer successivement dans l'alcool à 60° puis rapidement dans l'alcool à 95°. Ce procédé a l'avantage d'éviter de casser les appendices fragiles, antennes ou pattes au cours des manipulations et de leur donner plus facilement une bonne orientation lors de l'inclusion.

Les pièces sont plongées ensuite dans le monomère où elles peuvent rester 24 heures sans subir d'altérations.

S'il s'agit de pièces desséchées on peut porter quelques instants le monomère à ébullition avant l'inclusion : les pièces insuffisamment imprégnées tendent à remonter à la surface du monomère ou laissent échapper des bulles d'air qui restent emprisonnées dans le bloc au moment de l'inclusion.

Les échantillons plus fragiles à revêtement chitineux moins important, tels que les vers, peuvent être durcis au préalable par conservation dans le formol salé puis au moment de l'inclusion ils sont passés successivement dans un bain d'alcool à 60°, d'alcool à 95°, puis dans le monomère.

#### .INCLUSION ET POLYMÉRISATION.

Comme moules nous utilisons des tubes de verre ouverts aux deux extrémités, fermés de façon étanche par des bouchons en caoutchouc recouverts de cellophane.

Il n'est pas nécessaire de couler une dalle de base : la face plane du bloc sera constituée par un des bouchons recouvert de cellophane bien adhérente au caoutchouc pour éviter les plis (pour cela mouiller la cellophane).

Sur cette base, on dispose la pièce à inclure et on verse le monomère ; on ajoute peu à peu la poudre en agitant de façon à obtenir une épaisseur de poudre inférieure à celle du monomère (3 à 5 mm).

On peut aussi verser le monomère puis la poudre et attendre que le mélange commence à prendre au fond une consistance pâteuse pour introduire la pièce en la plaçant à une distance convenable de la base et en disposant à l'aide d'une fine aiguille pattes et antennes.

De toutes façons, pendant cette opération, il ne faut pas saturer le liquide avec la poudre mais laisser toujours du monomère en excès et il faut éviter également de faire d'emblée un disque trop épais, sinon les bulles se forment pendant la polymérisation ne peuvent se dégager.

L'autre extrémité du tube est bouchée hermétiquement et le moule est laissé ainsi à la température du laboratoire pendant une heure environ, le bloc durcit en même temps qu'il devient opaque et blanc.

La polymérisation ne doit pas être brutale : la pièce est placée à l'étuve à 56° et le bloc est dur après 48 heures.

Pour le démoulage il est pratique, après avoir enlevé les bouchons, de plonger quelques instants le moule dans l'eau qui ramollit et décolle la cellophane et permet de faire coulisser plus facilement le bloc dans le tube de verre.

Quant aux pièces épaisses il faut les inclure en superposant des disques minces de méthacrylate : après 24 heures d'étuve à 56° on ajoute monomère et poudre sur le bloc déjà formé ; le nouveau disque se soude parfaitement au précédent et on peut ainsi augmenter progressivement l'épaisseur du bloc.

#### FINITION.

Le bloc terminé présente des bavures et une face supérieure en ménisque. On l'ébarbe avec du papier de verre fin et on termine au besoin les faces puis on le polit avec du papier de verre fin et on termine par un polissage sur un drap humide enduit de poudre à polir l'argenterie.

On peut coller les pièces de petite dimension sur une lame de verre au moyen de baume du Canada.

Le montage est incassable et permet de manipuler facilement et de conserver les pièces incluses sans qu'elles s'altèrent ultérieurement.

Il permet aussi l'examen à la loupe ou microscope de la préparation à travers la matière plastique transparente.

Cette technique donne les meilleurs résultats avec les arthropodes à revêtement chitineux dur. Les échantillons plus fragiles peuvent se rétracter et s'altérer au cours des bains successifs et surtout au cours de la polymérisation ; de même les pièces volumineuses sont difficiles à inclure : dans ces cas l'utilisation de résines type Rhodester semblerait préférable.

L'avantage du métacrylate est : manipulation facile, bonne conservation du produit, absence de jaunissement avec le temps et enfin possibilité de récupérer les pièces incluses, le métacrylate étant parfaitement soluble dans l'acétone.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 9 mai 1962.

## DEUX AMMONITES DE LA ZONE A CONCAVA DANS LE CALCAIRE A ENTROQUES DE ST ROMAIN-AU-MONT-D'OR

par C. MAILLARD.

La découverte au Mont d'Or de la zone à *Ludwigia concava* fut décrite dans un important travail de M. RICHE, publié en 1904 aux Annales de l'Université de Lyon.

Cette zone se réduisait en réalité à deux lambeaux fossilifères de 0,40 m d'épaisseur et quelques mètres de long, situés, l'un dans le ravin de St-Léonard à Couzon, l'autre dans l'ancienne carrière située au-dessous de la statue de la Vierge à Couzon également.

Dans ce beau travail, M. RICHE décrivit, outre l'espèce type et formes affines *concava*, *V. scripta*, *rudis*, *cornu*, de nombreux fossiles comprenant 36 espèces de gastéropodes et 42 espèces de bivalves.

Il insista sur la position stratigraphique de ces lambeaux, surmontés directement par le ciret, et situés à la partie supérieure du calcaire à entroques, dans la zone appelée « à bryozoaires » par les géologues lyonnais.

Cette zone supérieure du calcaire jaune débute — de l'avis de M. RICHE — par un couche à silex (charveyrons) de 8 m environ, qui est « très constante dans tout le Mont d'Or lyonnais ».

Cette zone à silex est elle-même surmontée par 4 m de calcaires jaunes sur lesquels repose soit le ciret, soit la zone à *Stephanoceras blagdeni*, soit la zone à *concava*.